

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 3

Artikel: La Société Jurassienne des Officiers
Autor: Vifian, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1042031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sociétés

La Société Jurassienne des Officiers

Lt-col EMG Edouard Vifian

Président, Société jurassienne des officiers

Jusqu'à l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura le 1^{er} janvier 1979, les sociétés d'officiers d'Ajoie et de Delémont font partie de la société cantonale bernoise. Depuis 1979, elles sont directement rattachées à la société suisse. La barrière des Rangiers ne les a jamais empêchées de collaborer et d'avoir des activités communes, mais les deux sociétés tiennent à leur indépendance.

Après l'entrée en souveraineté, il faut laisser le temps aux blessures engendrées par la Question jurassienne de se refermer chez les citoyens du nouveau Canton. Pour les officiers en tous cas, les contradictions entre patriotisme cantonal et les sentiments à l'égard de la Suisse tendent à disparaître, peut-être à cause des actions du groupe Bélier qui visent fréquemment leurs activités dans les trois districts.

Dès avril 1976, la Société des Officiers d'Ajoie et celle de Delémont réfléchissent à de nouvelles structures: on pense réunir les sociétés militaires du futur canton dans une organisation faitière. Le 3 janvier 1979, l'Union des sociétés militaires annonce sa constitution aux autorités. Elle coiffe les deux sociétés d'officiers, la société des sous-officiers d'Ajoie et l'Association des fourriers. Tout en respectant l'indépendance des associations-membres l'Union veut assurer la défense des intérêts militaires

pendant la mise en place du nouveau canton et ainsi fournir des informations objectives lors des débats relatifs au problème de défense. En fait, l'Union envoie son acte de naissance mais aucune autre activité n'y succède... Ce qui sonne déjà le glas de cette organisation.

La société des officiers de Delémont s'engage alors pour la création d'une société cantonale des officiers, sans toujours faire preuve de doigté, ce qui vexa les Ajoulots. Néanmoins une première séance consacrée à la création d'une société cantonale a lieu le 18 avril 1983. Elle se déroule « dans un esprit de franchise et une bonne ambiance ». Et c'est finalement le 22 octobre 1983 que la société jurassienne des officiers est admise officiellement et avec enthousiasme par la société suisse des officiers qui célèbre son 150^e anniversaire à Fribourg.

La société des officiers des Franches-Montagnes est alors créée en décembre 1984. Les sections des districts, qui jouissent d'une large autonomie, assurent l'essentiel des activités.

Jusqu'en début des années 1990, les assemblées des officiers jurassiens sont fréquemment perturbées par le groupe Bélier. Le Conseiller fédéral Delamuraz, chef du DMF, venu à Delémont parler à l'assemblée générale, en sait quelque chose! Une trentaine de partisans béliers conflue vers le lieu de l'assemblée. Ceux-ci monopolisent ainsi l'attention au détriment du Conseiller fédéral Delamuraz. En 1990, Monsieur Kaspar Villiger également chef du DMF reçoit pareillement un accueil sous une salve de tomates, tirée par une cinquantaine de Béliers. « C'en est trop, ça suffit! » Condamne alors publiquement le brigadier Jacques Saucy.

Les officiers jurassiens se serrent alors les coudes et participent nombreux aux activités de la SJO. Près de la moitié des deux cents membres se retrouvent aux assemblées générales. Le fait de se mesurer avec l'obstacle leur fait apprécier la solidarité confédérale, le



fédéralisme et les avantages de se retrouver sur un pied d'égalité avec leurs camarades des autres cantons. Les Béliers finissent par lâcher le morceau, la situation se normalise, alors que l'assiduité des officiers jurassiens est à la baisse.

La SJO une société comme les autres ?

Depuis sa création, la SJO fait un effort principal sur l'information, l'organisation de colloques, la publication d'ouvrages d'histoire et de sciences militaires. Elle lance en 1985 un bulletin annuel qui va connaître un beau succès. Cette année. Elle en expédie près de 2000 exemplaires.

L'activité éditoriale de la SJO (une trentaine de titres publiés à ce jour) trouve ses origines loin dans le temps. Alphonse Cerf, commandant du régiment d'infanterie 9, puis de la brigade d'infanterie 20, membre SJO publie Chansons populaires et militaires en 1917, La guerre aux frontières en 1930. Par la suite ces ouvrages sont suivis par d'autres publication d'officiers jurassiens.

La SJO se lance également dans une collaboration transfrontalière avec les milieux que nos voisins appellent le « devoir de mémoire », en particulier l'Association des officiers de réserve de Mulhouse et environs, ainsi que le centre européen de rencontres à Lucelle où se déroulent deux colloques franco-suisses.

L'association franco-suisse du kilomètre 0 met en valeur les vestiges du front de 1914-1918 sur la Largue, la société jurassienne des officiers appuie en particulier l'aménagement d'un sentier didactique et la reconstruction d'un blockhaus près de la ferme du Largin (commune de Bonfol).

En 2005, la SJO fusionne ses trois sections et forme dès lors la société jurassienne des officiers. Ainsi le comité cantonal reste seul exécutif de la SJO.

Dignité et convivialité

Aujourd'hui, la SJO se porte bien, son effectif ne fait que de s'accroître et sa moyenne d'âge de diminuer. Ainsi de nombreux jeunes officiers rejoignent chaque années les rangs des officiers jurassiens.

Les activités proposées, en particulier le repas de Saint-Martin et l'apéritif de fin d'année, sont des moments de convivialités intergénérationnels fortement appréciés des membres. Notre assemblée générale annuelle permet aux membres et invités d'échanger sur les problèmes de politique de sécurité mais également de partager les fameuses histoires de soldats jusque tard dans la nuit.

Finalement et même si le ciel paraît dégagé, il s'agit de penser à l'avenir de la SJO. A l'époque des fusions et des restructurations, un rapprochement vers les camarades du Jura bernois semble une évidence.



Blindés et mécanisés

Carramba !

Si les parachutistes savent faire une entrée fracassante, les grenadiers de chars sont les maîtres pour organiser une sortie en grande pompe. Le 26 janvier 2023, le colonel EMG Philippe Brulhart s'est officiellement annoncé partant – devant une rangée d'officiers, de généraux, de collaborateurs et d'amis pour qui il a été parfois un modèle, un patron, un commandant, un coach, un aide de commandement précieux.

Commandant de la compagnie de grenadiers de chars du bataillon aéroport de Genève, cela fait son effet sur un CV. Commandant du bataillon de grenadiers de chars 18 puis chef de l'instruction (G7) de la brigade blindée 1, il a su mettre en place de nombreux standards et une doctrine fondée sur le réalisme, la simplicité, la coopération interarmes et surtout le dynamisme. Il a eu l'occasion, en tant que commandant de la place d'armes de Bure et du Centre d'instruction au combat Ouest (CIC Ouest), d'influencer positivement non seulement l'ensemble des bataillons jaunes, mais bien au-delà.

Cette soirée glaciale à l'extérieure était pleine d'humour et de chaleur à l'intérieur. Merci Philippe. Et par Saint Georges – Vive la Cavalerie !

Col EMG Alexandre Vautravers
Ancien commandant en second, brigade mécanisée 1